Premiers pas avec Axepta BNP Paribas Pay By Link



- Premiers pas avec Axepta BNP Paribas Pay by Link
  - 1. Emails reçus après la souscription
    - 1.1. Email de bienvenue (Welcome email)
    - 1.2. Email d’accès au Portail Marchand (contact administrateur)
  - 2. Accéder au Portail Marchand Axepta BNP Paribas
  - 3. Fonctionnalités disponibles dans le Portail Marchand
    - 3.1. Gérer les transactions
    - 3.2. Gérer les utilisateurs
    - 3.3. Créer et gérer des liens de paiement

Premiers pas avec Axepta BNP Paribas Pay by Link

Cette section vous explique comment démarrer avec l’offre Axepta BNP Paribas Pay by Link et utiliser le Portail Marchand pour créer et suivre vos liens de paiement.

1. Emails reçus après la souscription

Après votre souscription à l’offre Axepta BNP Paribas Pay By Link, deux emails sont envoyés.

1.1. Email de bienvenue (Welcome email)

Tous les contacts renseignés lors de la souscription reçoivent un email de bienvenue.

Cet email contient :

- Les liens vers la documentation en ligne
- Le lien d’accès au Portail Marchand Axepta
- Les informations concernant la remise en banque
- Les coordonnées du support

1.2. Email d’accès au Portail Marchand (contact administrateur)

Un second email est envoyé **uniquement** au contact administrateur défini lors de la souscription.

Cet email contient :

- Les identifiants de connexion au Portail Marchand

> Seul le contact administrateur reçoit ces accès initiaux.

2. Accéder au Portail Marchand Axepta BNP Paribas

1. Cliquez sur le lien du Portail Marchand Axepta BNP Paribas présent dans le Welcome email
2. Connectez-vous avec les identifiants reçus par email (contact administrateur)
3. Vous accédez à votre espace de gestion Pay by Link

Accès au Portail Marchand: https://online.axepta.bnpparibas/

3. Fonctionnalités disponibles dans le Portail Marchand

3.1. Gérer les transactions

Depuis le Portail Marchand, vous pouvez :

- Consulter l'ensemble de vos transactions
- Accéder aux détails et statuts des paiements
- Rechercher et filtrer les transactions

Documentation associée: Consultation des transactions

3.2. Gérer les utilisateurs

Les administrateurs peuvent :

- Créer de nouveaux utilisateurs
- Définir les droits d'accès
- Modifier ou désactiver des comptes existants

Documentation associée: Création d'un nouvel utilisateur

3.3. Créer et gérer des liens de paiement

Avec Pay by Link, le Portail Marchand permet de :

- Créer des liens de paiement
- Partager les liens avec vos clients
- Suivre les paiements associés à chaque lien

Documentation associée: Créer un lien de paiement